



AU SOMMAIRE

Éditorial

Politique

+ Les relations Afrique-France, entre indifférence et ingérence. Comment sortir de l'impasse ? par Pierre Jacquemot page 2

+ Le rapport Duclert, l'affaire rwandaise/ Parcours d'un indigné (2/2) par Joël Dine page 5

Développement

+ Nouvelle / « Un slogan sur les murs » par Louis dit Loys Dupuy page 10

Culturel

+ Histoire fantasmée de la rue Monsieur/ Chap 2/ Mamadou et Bineta par Gilles Lainé page 12

Informations

+ Extraits du projet de statuts page 13

ÉDITORIAL

En cette fin 2021, la situation politique du continent africain est mauvaise ! Ce ne sont que guerres civiles, violences islamistes, litiges entre pays voisins et conflits qui s'éternisent. La démocratie est fortement mise en cause par de nombreuses manifestations violentes, par plusieurs coups d'état militaire et par des présidences « à vie ».

L'économie africaine a souffert de l'épidémie du Covid-19 bien que le continent soit moins touché que d'autres mais la couverture vaccinale y reste très faible. On constate une croissance ralenti des PIB des pays. La forte augmentation des prix mondiaux des matières premières agricole se répercute déjà sur les marchés de détail des villes. La campagne agricole a été moyenne avec une sécheresse sévère dans la Corne de l'Afrique.

Néanmoins on constate la grande vitalité du secteur de la petite entreprise et de la culture. L'Afrique littéraire est mise à l'honneur avec un lauréat du prix Nobel de littérature et celui du prix Goncourt. L'activité cinématographique africaine est prolifique avec le XXVII éme Festival panafricain du film de Ouagadougou.

Les débuts de la campagne pour l'élection présidentielle de 2022 sont marqués par l'importance prise par les questions concernant l'immigration et la place de l'islam et des musulmans en France. Le risque est grand que les débats passionnés sur ces thèmes occultent un débat nécessaire sur l'évolution de la politique de la France vis à vis de l'Afrique, notamment sur les tentatives du chef de l'État de faire évoluer la relation entre la France et l'Afrique et sur les difficultés très sérieuses rencontrées par notre pays au Sahel, notamment l'émergence dans les populations urbaines de sentiments anti-français. Le Collectif « Fraternité-Afrique » s'efforcera d'agir pour que ses sujets soient abordés et que les candidats soient amenés à formuler leur point de vue sur ces questions.

Enfin notre Collectif va se transformer. Depuis le printemps de cette année, nos convictions n'ont pas changé. Aujourd'hui on ne peut pas se désintéresser de l'Afrique. Nous sommes légitimes pour en parler. Il est possible de tenir un discours de vérité, de tolérance pour informer l'opinion publique française comme d'influencer les décideurs français dans la politique menée vis-à-vis de ce continent. Nous avons l'intention de tenir début 2022 une assemblée générale constituante de la future association dont le projet de statuts vous est présenté.

De la politique

SOMMET FRANCE-AFRIQUE



Les relations Afrique-France, entre indifférence et ingérence. Comment sortir de l'impasse ?

Par Pierre Jacquemot

Le Sommet – ou plutôt le forum - Afrique-France qui s'est tenu à Montpellier le 8 octobre 2021 a rassemblé près de 3 000 personnes issues de la société civile. Nouveau format, nouveaux acteurs. La rencontre a été l'occasion pour Emmanuel Macron d'échanger avec douze représentants de la jeunesse africaine. Au programme : l'entrepreneuriat, la culture, l'enseignement supérieur, l'engagement citoyen et le sport. L'événement avait été précédé par la remise du rapport intitulé « Les nouvelles relations Afrique-France, relever ensemble les défis de demain » par le philosophe camerounais Achille Mbembe. Réalisé avec une commission de 12 personnalités africaines, il est le résultat de concertations dans douze pays d'Afrique et au sein de la diaspora en France.

On notera d'emblée que les oubliés du rapport sont nombreux, alors qu'ils participent au quotidien à la relation de (co)opération depuis des lustres. Rien sur les organismes de recherche français dédiés à l'Afrique. Rien sur l'Institut Pasteur présent d'Antananarivo à Bangui, en passant par Yaoundé et Dakar où la production du vaccin anti-Covid va bientôt commencer. Rien ou presque sur le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) avec ses centaines de chercheurs et thésards ou sur l'Institut de Recherche pour le développement (IRD), ses 2 000 chercheurs et ingénieurs, et ses 72 unités de recherche installées principalement en Afrique. Sont également oubliées les multiples collectivités locales françaises de toute taille (qui viennent par exemple de créer dès avril 2021 un Fonds de solidarité pour l'Afrique face à la pandémie), les Agences régionales de l'eau, les universités et leurs programmes de partenariat, les diverses Fondations ou encore les ONG françaises (elles sont 180 membres de Coordination Sud) qui associent plusieurs centaines de

milliers d'Africains dans leurs programmes d'insertion professionnelle des jeunes des villes, d'accès l'eau et à l'énergie, ou de construction de filières en faveur de la paysannerie. Il est insolite de prétendre faire un bilan en oubliant tant d'acteurs. Sans compter dans le récit qui est fait de la relation Afrique-France depuis les indépendances, l'oubli de l'engagement pendant quarante ans de près de 100.000 coopérants (selon notre estimation), enseignants, agronomes, vétérinaires, économistes, médecins...

Des colères amplifiées

Aujourd'hui *la francophobie* fait florès dans les villes africaines. Beaucoup de réseaux sociaux diffusent une image de la France perverse, prédatrice, surpuissante mais impuissante à protéger les populations sahéliennes face aux djihadistes. « À bas la France ! », « France, dégage ! » Les banderoles brandies à Dakar, à Bamako et à Ouagadougou font naître une émotion douloureuse parmi ceux qui se souvenaient de l'euphorie qui avait accompagné le cortège de François Hollande après l'intervention en 2013 des forces françaises pour sauver la capitale malienne contre une intrusion de groupes rebelles en mesure d'établir un régime islamiste.

Les réseaux sociaux sont des amplificateurs de colères. Sur la toile, les messages forgent les opinions. Leur répétition fait que des voix minoritaires apparaissent comme dominantes. Cela permet une convergence des positions anti-françaises, fussent-elles fragiles, voire infondées. Face à cette situation difficile à contrôler, il s'agit moins de savoir si les émetteurs ont raison ou non, que de se demander ce que « produisent » les notions qu'ils font circuler sur les réseaux.

Pourtant le discours officiel et le Sommet de Montpellier ne persuaderont guère les irréductibles, qui sont convaincus que la France continue d'exercer une forme de tutelle sur ses anciennes colonies : économique, politique, sécuritaire... La Françafrique (la

« France-à-fric » dans sa déclinaison ironique) selon eux renaît sans cesse sous de formes renouvelées. Sa mort, annoncée par Nicolas Sarkozy, puis par François Hollande et enfin par Emmanuel Macron, avec peut-être plus de conviction pour ce qui concerne le dernier, ne convainc toujours pas. Ne le sont pas les auteurs de « *L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique* », publié par des auteurs proches de l'association Survie fin 2021, un pavé de près de 1 000 pages qui dénonce, avec force d'anecdotes, de portraits, d'analyses sans contradicteurs, une relation inégale, incestueuse – mais non sans une part d'affectif – perverse et aux effets délétères sur le fonctionnement actuel des États pourtant indépendants depuis 60 ans. Le style est souvent rageur, rarement analytique. Il fait le récit mémoriel de la face maudite, jamais celui de la face heureuse, comme des coopérants tiers-mondistes engagés. La Françafrique serait « cette construction politique et économique construite sur une relation polarisée dans laquelle l'ancien centre colonial prétend garder la mainmise sur toute forme d'initiative issue du continent » (p.57). L'accusation est sans nuance : l'ingérence de la France se poursuit sous des formes renouvelées et alimente des violences systématiques exercées par les dirigeants africains qui vivent de cette rente politique sur leurs populations. Un récit mémoriel est crédible quand il est la rencontre de plusieurs subjectivités que rien ne préparait à se rencontrer et à composer. Dans ce livre, le regard africain contemporain sur la relation est absent. Ses auteurs ont adopté la lecture à travers le prisme réducteur du regard occidental sur l'Afrique. Un autre récit mémoriel reste à écrire par les acteurs qui ont fait l'histoire et non par les seuls contempteurs.

On le voit, le débat n'est pas serein, comme ne l'a pas été celui sur le rôle de la France dans le drame rwandais. Au pire des contre-vérités alimentent les théories complotistes les plus fumeuses. De Dakar à Brazzaville, de Bamako à Yaoundé, sur les réseaux sociaux, les infox se succèdent et prennent singulièrement pour cible la France. On y apprend que des terroristes qui s'attaquent aux armées régulières du G5 Sahel seraient en réalité des soldats français déguisés en djihadistes peuls ou dogons. On y a vu une vidéo montrant des lingots d'or censés être volés par des militaires français. Si deux hélicoptères militaires se sont écrasés au sol en novembre 2019, faisant 13 morts, c'est qu'ils étaient trop lourdement chargés de lingots d'or dérobés. N'est-ce pas encore la France qui continue d'accaparer les richesses minières du continent ? Et de propager le mal en temps de coronavirus ? En mars 2020, à la une du quotidien sénégalais *L'Évidence*, on lisait « La France "coronise" le Sénégal ? », avec un sous-titre accusateur : « Traite négrière, colonisation économique, colonisation épidémiologique ». Le responsable de l'arrivée du virus sur les rivages d'Afrique de l'Ouest était tout trouvé.

La Zone franc, perpétuation néocoloniale ?

Une autre manifestation de la francophobie porte sur le franc CFA, l'un des « instruments clés du néocolonialisme français» disent les détracteurs de la Zone franc. Ils ne s'embarrassent pas de circonlocutions : elle profite aux multinationales françaises qui inscrivent leurs relations dans la verticalité Nord-Sud et qui peuvent rapatrier sans risques leurs profits. On remarquera au passage que cet argument ciblé sur les firmes françaises vaut, depuis l'arrimage du FCA à l'euro en 2002, pour toutes les entreprises de la zone euro (allemandes comme italiennes ou espagnoles), voire pour toutes celles qui domicilient leurs recettes dans la zone euro, y compris les entreprises asiatiques.

Non moins infondée est la rumeur insistante selon laquelle les pays de la Zone franc auraient payé un « impôt colonial » en déposant jusqu'en décembre 2019 la moitié de leurs devises sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor. En réalité, cette obligation, vécue comme humiliante par certains, ne constituait pas une taxe sur les pays de la zone et ne servait pas à financer la dette française. L'affirmer revient à confondre un dépôt en banque (rémunéré à des taux supérieurs aux cours en vigueur sur les marchés européens) avec un cadeau accordé à la banque. Ces sommes déposées au Trésor demeuraient librement accessibles aux autorités monétaires des trois espaces monétaires (banques centrales d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et des Comores). Ainsi, Paris leur a versé 63 millions d'euros en 2019. Pour autant, on ne peut pas nier le poids des symboles. Avant sa réforme décidée en décembre 2019 à Abidjan, la Zone franc donnait bel et bien l'apparence de maintenir ses membres dans une logique de pré carré, avec ce qui reste de l'asymétrie passée, héritée de la colonisation.

Le débat est désormais dépassé en Afrique de l'Ouest du moins. Le Parlement français a entériné en 2020 la sortie la France de ce reliquat colonial. Combien de Parlements africains l'ont fait ? Les administrateurs français sont partis, le compte d'opérations a quitté le Trésor français pour être domicilié à Dakar. Le changement de nom est décidé (l'éco, un choix dicté par sa facilité de prononciation en français et en anglais). La question est désormais africaine, totalement africaine et ce serait préjudiciable à la sérénité du débat de ne pas le dire clairement. Il était temps de briser le lien, ce qui devrait être définitivement effectif en 2027. Les six pays de l'Afrique centrale devraient suivre cette historique prise d'autonomie.

Le dépôt amoureux

Les rancœurs à l'encontre de l'ex-puissance coloniale ne sont pas nouvelles. On peut dater le point de départ de la rupture du lien entre l'Elite africaine et la France à l'instauration des visas obligatoires au milieu des

années 1980. D'être traités comme les autres, voire comme des potentiels terroristes, a créé un sentiment de frustration non éteint depuis. Autre moment clé, en 1998, l'absorption du ministère de la Coopération, longtemps considéré comme le « ministère de l'Afrique », par les Affaires étrangères, marquant la coupure symbolique du cordon ombilical. Et depuis 2017, il n'y a plus de ministre de la coopération et/ou du développement, une première dans l'histoire de la V^e République.

Le climat francophobe est exacerbé par de bonnes causes comme celle née avec le mouvement « *Black Lives Matter* », la prise de conscience mondiale des ravages de la traite, de l'esclavage et du racisme, dont les conséquences affectent encore trop souvent les afrodescendants. Les mobilisations s'attaquent aux symboles — statues, noms de rue — de l'orgueil occidental, érigés à la gloire du système de domination et laissés dans l'espace public. Le travail d'appropriation de l'histoire est à peine commencé, sauf au Sénégal.

Le climat délétère est régulièrement alimenté par des maladresses du côté français. On se souvient du discours calamiteux le 26 juillet 2007 de Nicolas Sarkozy dans l'amphithéâtre de l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar : le « drame de l'Afrique vient du fait que « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire ». Les réactions furent promptes et justement virulentes, dénonçant l'arrogance affichée par le chef d'État français usant « d'un stéréotype fondateur des discours racistes des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles », pour reprendre la critique de Doudou Diène, rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines du racisme. La relation avec la France est de l'ordre du dépit amoureux. Le discours calamiteux à Dakar de Nicolas Sarkozy ne commençait-il pas ainsi : « J'aime l'Afrique, je respecte et j'aime les Africains ». Le registre affectif se retrouve aussi chez Emmanuel Macron à l'Université de Ouagadougou : « Je vous parlerai avec sincérité mais aussi avec une profonde amitié ». Chaque dérapage verbal est immédiatement sanctionné. Comme la phrase malencontreuse d'Emmanuel Macron sur la natalité excessive qui nuit au développement du continent. Il ne faut pas tant d'insolence dans le propos ou dans la posture pour nourrir la controverse et ébranler encore davantage l'image de la France. Ils n'ont pourtant rien de semblable dans l'offense avec les propos odieux, hélas entendus sur les ondes en Afrique, du candidat d'extrême droite Éric Zemmour, qui demande qu'en contrepartie du moratoire accordé sur le versement de leur dette, les pays africains et maghrébins « s'engagent à reprendre leurs mineurs isolés, leurs clandestins et leurs déboutés du droit d'asile ». À due proportion !

La France bouc émissaire d'une crise interne profonde

Soixante ans après les indépendances, l'invocation rituelle du « néocolonialisme » qui s'adosse sur la crise que traverse la jeunesse africaine sert en réalité souvent de dédouanement facile à l'incapacité des gouvernants à éradiquer le chômage chronique. De nouveaux « entrepreneurs politiques » adoptent une position agressive envers la France affichant une posture « révolutionnaire » sans risque. Mais la récurrente dénonciation de l'ingérence française dans les drames africains ne permet-elle pas d'éviter de se pencher sur les causes profondes de ces drames ? Les massacres au Sahel sont-ils dus au manque de réactivité de l'Opération Barkhane ou à l'incurie des armées nationales ?

Le procès fait à la France en temps de pandémie ne détourne-t-il pas l'attention de l'état souvent calamiteux des systèmes locaux de santé ? L'opinion africaine francophone ne cherche-t-elle pas, plus ou moins confusément, une explication causale extérieure afin d'échapper au sentiment de culpabilité face au mal-être de la population, en particulier de la jeunesse face à des États qui n'ont pas su enfanter un avenir désirable pour elle depuis plus d'un demi-siècle. La France est un bouc émissaire aisément désigné. Une vision amplifiée par un jeu de miroirs grossissants de son rôle dans les destins africains. Cette attitude à rechercher dans ce qu'il faut appeler « l'afrovictimisme » conduit inéluctablement à une désillusion car elle est un refus d'assumer ses responsabilités. Ce qui se révèle désormais certain c'est le piège dans lequel est tombée la France avec une opération militaire aux résultats contestables après 7ans, comme si aucune leçon n'avait été tirée du Vietnam ou de l'Afghanistan.

La marge de manœuvre est, pour la France, étroite. Dans l'étroit chemin entre indifférence et ingérence, la relation Afrique-France est pleine de chausse-trappes. On aime mieux la France là où elle n'a pas d'histoire, comme au Ghana ou au Kenya, que là où elle en a une. Là où certains dénoncent son excès d'interférence, les mêmes l'accusent de ne pas pratiquer l'ingérence démocratique vis-à-vis d'autocrates habiles à multiplier sans vergogne, dans son ancien « champ », son « pré carré », les mandats électoraux ou les transferts dynastiques (Togo, Gabon, Djibouti et à présent Mali).

Parmi les annonces faites par Emmanuel Macron à Montpellier figure un soutien financier de 30 millions d'euros pour soutenir la société civile africaine dans ses actions en faveur de la démocratie. Ce fonds se déploiera sur 3 ans et servira à promouvoir les initiatives en matière d'accès à la justice, d'action contre la corruption, de transparence des institutions, d'action contre les violences à l'égard des femmes et des jeunes filles.

Le rapport Mbembe propose aussi de *bâtir la Maison des mondes africains et des diasporas* à Paris pour accueillir des expositions, des spectacles, des conférences... D'autres idées en fait déjà en germe sont évoquées : un programme « *Campus nomade* » de type

Erasmus afin de favoriser la mobilité des enseignants et chercheurs ; une *Plateforme de débats Afrique-France*, pour faire émerger de nouvelles idées et des coalitions d'acteurs pour mener des combats sociaux, sociétaux, environnementaux... ; la relance de la *coopération muséale*, la création d'une *Commission intercontinentale sur la transparence économique* afin d'établir une cartographie des investissements sur le continent...

Pourquoi n'avoir de cesse que d'inventer de nouvelles institutions alors que d'efficaces vecteurs d'échanges et de communication existent, comme le réseau des écoles françaises, Campus France, Radio France internationale, Canal France international, TV5 Monde... ? L'échange culturel est une des clés. Elle est déjà d'envergure et pourrait l'être davantage sans pour cela créer de nouvelles institutions ou de coûteux comités. Le rapport n'évoque pas les 53 Instituts français et le réseau des 120 Alliances françaises, installées parfois dans les lieux éloignés des capitales et qui continuent d'accueillir (à Cotonou, Ouagadougou, Dakar, Kinshasa, mais aussi à Parakou, Bobo Dioulasso, Saint-Louis, Goma...) nombre d'artistes et d'intellectuels qui ne trouvent pas ailleurs d'espaces de création ou de débat. Il suffit de consulter la programmation mensuelle (théâtre, concerts, cinéma, danse, conférences) des Instituts français pour se convaincre de leur ouverture aux réalités des pays où ils sont implantés.

On peut être attentif aux clamours de la mémoire, entendre les ressentiments quand ils sont fondés, ne pas esquiver le récit des violences passées, sans pour autant ne pas renouer avec l'espoir d'un autre récit. Pourquoi ne pas féconder un avenir bâti sur un imaginaire partagé? La relation Afrique-France a besoin d'un nouveau narratif, décolonisé, se racontant autour de « bonnes histoires » entre partenaires, impliquant une multitude d'acteurs (mouvements citoyens, groupements de jeunes, collectivités locales, ONG, entreprises de toute taille), sans donneurs de leçons, avec davantage d'échanges culturels et scientifiques diversifiés, avec moins de tracasseries (pour l'obtention de visas et de bourses). Une histoire de partenariat d'égal à égal, co-construit. Avec une place particulière accordée au français, la langue en commun de Dakar à Paris, de Libreville à Cotonou. À la condition qu'elle soit enseignée partout, de manière satisfaisante, s'additionnant aux langues nationales. À la condition aussi qu'elle serve de support à l'expression des valeurs de la démocratie, dans le respect des identités singulières et totalement décomplexées.

Le rapport Duclert, l'affaire rwandaise

PARCOURS D'UN INDIGNÉ (2/2)

Par Joël Dine

Introduction

Dans la première partie de ce parcours¹, le Collectif Fraternité Afrique après son analyse du rapport de la « Commission d'experts sur le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 » présente ses conclusions.

Malgré un travail important de ceux-ci sur une masse de documents d'archives, nous sommes en présence d'un rapport de la Commission qui cumule des défauts. Il n'est pas objectif, car partial épousant les thèses du FPR de Paul Kagame. Il est partiel car il n'examine pas la responsabilité des autres acteurs (ONU, OUA, Belgique, USA, Grande-Bretagne, Eglises, etc.). Le rapport est déséquilibré dans la critique de la politique de la France. Elle est modérée dans le texte et exagérément sévère dans sa conclusion. Ainsi, dans celle-ci, les « responsabilités lourdes et accablantes de notre pays » dans la survenue du génocide ne sont donc pas étayées par de solides arguments dans le courant du texte.

Enfin, le Collectif s'interroge sur la compatibilité entre le travail d'historiens et une commande politique !

Aussi bien la parution du rapport de la Commission Duclert le 26 mars dernier que la visite du président Macron à Kigali le 27 mai a provoqué dans notre pays une pluie de louanges dans l'univers médiatique sans que quelques voix contradictoires s'expriment ou que quelques articles contradictoires comme le nôtre soient publiés. Ce traitement ne pouvait qu'amplifier notre indignation !

Le bulletin n° 3 répare ce manque et présente quatre points de vue de personnalités qui questionnent le rapport et le consensus qui l'accompagne.

« A quand le dévoilement de la vérité sur le génocide rwandais ? »²

Par Johann Swinnen, ancien ambassadeur de Belgique à Kigali (1990-94)

Pour lui, la vérité ne viendra du rapport de la Commission Duclert. Lui qui a été témoin des tragiques journées d'avril 1994, il fait état des questions qu'il se pose encore sur les causes de la tragédie qu'a été le génocide des Tutsis au printemps 1994.

« Alors que nous pleurons jusqu'à aujourd'hui le lourd tribut humain du génocide rwandais, nous ne pouvons éviter de nous poser des questions sur les circonstances dans lesquelles les calamités ont eu lieu. Les décisions des uns et des autres s'apparentent à un théâtre d'ombres et de lumière. La tragédie n'a toujours pas livré tous ses secrets.

¹ Dans la lettre d'information n°1 du Collectif diffusée le 31/7/2021

² Article diffusé par la Libre Belgique du 8/4/2021

Trop souvent des présentations aussi partiales que subtiles de la tragédie rwandaise nous acculent à ranger toutes les victimes dans un camp ethnique et les coupables dans l'autre. Des mensonges et de l'agit-prop qui en cèdent en rien aux pratiques stalinienennes sont élevés au rang d'expressions crédibles du traumatisme et de l'indignation par des observateurs naïfs, pédants ou suffisants.

Les questions dépourvues de préjugés sur les causes profondes et les véritables circonstances du malheur rwandais sont hélas plus souvent qu'à leur tour, écartées par un barrage rhétorique. Les salves d'accusations trop faciles portent le nom de « négationnisme » ou de « divisionnisme ». Les interrogations légitimes, les observations impartiales et les préoccupations critiques doivent céder le pas à l'histoire officielle et fabriquée qui bénéficie de l'imprimatur de Paul Kagame, président du Rwanda...

1. Des questions essentielles

Ces obstacles ne doivent pas nous décourager de continuer à chercher la vérité et à questionner sans œillères l'histoire officielle.

Comment est-il possible que tant de Rwandais soient tombés dans le piège de la radicalisation meurtrière ? Qui y avait intérêt ? Des plans machiavéliques ont-ils été mis en oeuvre ? Le président rwandais Habyarimana était-il responsable ou otage d'un entourage hutu extrémiste ? Qui a commandité les meurtres politiques dans les mois précédant le génocide ? Les plans de déstabilisation forgés avant l'attentat contre l'avion présidentiel du 6 avril visaient-ils déjà l'extermination des Tutsis ? Qui a abattu cet appareil ? Paul Kagame n'aurait-il pas pu mettre fin au génocide plus tôt ? Les Belges et les Français n'auraient-ils pas pu, ensemble, peser davantage sur le processus de paix ? Les Américains, les Britanniques, l'Ougandais Museveni, peuvent-ils être mis hors de cause ? Quid de l'attitude du Conseil de sécurité et du secrétariat de l'ONU ? Sait-on tout du rôle des Belges ? Est-il vrai que notre politique de tutelle avait déjà semé les graines de la tension ethnique ? Il existe certes ici et là quelques tentatives louables qui tâchent d'interroger avec franchise le passé récent, et on peut espérer qu'elles se multiplient. »

2. Un rapport coupable de légèreté

« Mais je doute fort que le rapport de la commission d'historiens français (le rapport Ducourt) nous rapproche beaucoup de la vérité. Sur des points essentiels, le rapport se montre coupable de légèreté et d'omissions inexcusables. Contrairement à ce qu'affirme la commission, la France a bel et bien soutenu les accords d'Arusha, qui avaient prévu un ample partage du pouvoir (au point de faire craindre à de nombreux Hutus un retour à la domination ancestrale des Tutsis). Les responsabilités du Front patriotique rwandais (FPR) sont tantôt passées sous silence et tantôt sous-estimées. Le malheur causé par les attaques

récurrentes du FPR de 1990 à 1994 contre les centaines de milliers d'agriculteurs en fuite est largement édulcoré.

*« Mais comme si cela ne suffisait pas, les déclarations médiatiques intempestives du président de la commission, le professeur Ducourt, tournent en dérision le sérieux scientifique qu'il est censé incarner. Des soi-disant axiomes consacrant l'absence d'antagonisme ethnique dans la société rwandaise traditionnelle, des définitions non étayées telles que la "dictature raciste d'Habyarimana", et enfin le *quitus* impeccable accordé au FPR, sont tous considérés comme des acquis indiscutables. »*

« Le président de la République Emmanuel Macron aurait tort de se vanter de ce rapport et de s'en inspirer pour la conduite de sa diplomatie rwandaise. De même, je crains que le nombre étonnamment élevé de journalistes, d'universitaires et d'hommes politiques français qui rejoignent aveuglément le chœur de la propagande à Kigali, ne se rendent pas compte qu'ils mettent leur propre crédibilité en jeu. »

« Non, la France n'a pas de responsabilité dans le génocide rwandais »³

Par Patrick Robert⁴, journaliste

1 .Un travail d'expertise bienvenu

Le journaliste trouve une qualité au travail entrepris par les experts de la commission. « Ce fut une initiative positive de sortir des archives la matière permettant de comprendre les motivations des actions des responsables français de l'époque tant les suppositions les plus folles avaient fini par devenir vérité historique ».

2. Un aveuglement devant les réalités du pays

Mais il trouve que le rapport a deux grands défauts. « Ne pas considérer l'histoire de la rivalité Hutu-Tutsi dans sa profondeur historique en se privant de la conscience de son enracinement comme si cette tragédie commençait avec l'indépendance chaotique du pays. Et ne pas voir que le pays est devenu sous Paul Kagame une dictature policière. Le rapport ne tient pas compte de ces deux réalités. »

3. Une critique inappropriée des analyses des autorités françaises

« Les rapporteurs insistent sur la vision erronée que les autorités françaises auraient portée selon eux sur la région en considérant le rapport de force démographique des ethnies en présence. Ce qui constitue d'après eux un aveuglement qui répéterait «un schéma colonial» et une «construction idéologique» qui ignoraient «le caractère factice de ces

³ Interviewé par Guillaume Robert du Figaro le 8/6/2021

⁴ Reporter-photographe présent à Kigali en avril 1994

catégories», ce qui est qualifié «de vision ethniciste». Il aurait fallu considérer «l'unicité d'un même peuple». C'est beau comme une pétition universitaire, mais très éloigné de la réalité du pays à l'époque, celle de la lutte pour le pouvoir dans une histoire longue marquée par la domination des Tutsi sur les Hutu. La terreur qu'inspirait à ces derniers le retour au pouvoir des Tutsi n'est pas une construction mentale française. C'est le point de réalité obsessionnel qui a motivé le génocide, sans que les autorités françaises ne puissent le concevoir à l'époque. »

4. Une politique de la France cohérente dans ses objectifs et dans sa mise en œuvre

« En somme les rapporteurs se trouvent en porte à faux par rapport à la vérité qu'ils découvrent à partir des seules archives sans tenir compte de la complexité du terrain. La plupart des critiques du rapport sont contestables sur le fond. On y apprend néanmoins beaucoup de choses et des murs de certitudes s'effondrent. Au sommet de la Baule en 1990, Mitterrand fait un discours qui annonçait une rupture avec les pratiques d'ingérences précédentes. L'action de la France se fera dorénavant dans la transparence et le respect du droit international. L'aide de la France sera conditionnée à la démocratisation effective des pays qui la solliciterait. Le rapport fait état de cette volonté de faire du Rwanda «une sorte de laboratoire de l'esprit du discours de La Baule». On comprend alors le mécanisme décisionnel et les raisons qui mobilisent le président Mitterrand. Une intervention proportionnée de la France au Rwanda avec un objectif : les Accords d'Arusha signés entre les belligérants en août 1993 sous le contrôle de l'ONU. C'était une course de vitesse contre les extrémistes de tous bords.

Point de volonté génocidaire, point de motivations occultes , d'arrière-pensées mercantiles ou de quelconques mauvaises intentions contrairement aux affirmations répétées depuis 25 ans par certaines associations humanitaire reprenant souvent les arguments du régime rwandais.

Pas de dérapage non plus entre les ordres donnés et leur exécution sur place⁵. Mais le drame rwandais démontre que les bonnes intentions ne suffisent pas ! »

5. Des accusations de la Commission Duclert non fondées !

« Pourtant les rapporteurs concluent à une responsabilité de la France dans l'exécution du génocide en considérant qu'elle savait que les extrémistes Hutu préparaient un génocide et qu'elle ne s'y est pas opposée. C'est très inexact, je le répète: si les observateurs français, à l'époque, étaient conscients que la menace de grands massacres était réelle, et qu'il était urgent de prendre de vitesse les extrémistes en

aboutissant à un accord politique, aucun d'eux ne pouvait prévoir qu'ils deviendraient un génocide... Le fait génocidaire n'était tout simplement pas concevable dans les esprits à Paris. Les pressions pour inciter Habyarimana à contrôler ses extrémistes ont été faites, et faisaient même partie des négociations d'Arusha de partage du pouvoir. Certainement pas suffisamment, dans l'ignorance de ce que deviendrait le futur. On ne peut pas cependant être tenu responsable de quelque chose qu'on n'a pas imaginé possible alors que la France a tenté pendant quatre ans, à l'époque, de réconcilier les protagonistes. C'est profondément injuste !

L'abondance des documents et dépêches diplomatiques déclassifiés permet d'établir que le soutien de la France au régime d'Habyarimana était bien conditionné à l'ouverture des négociations d'Arusha devant aboutir au partage du pouvoir. Il n'était donc pas inconditionnel. Partage que d'ailleurs ni les Hutu ni les Tutsi ne voulaient sincèrement.

Les rapporteurs affirment également qu'en n'empêchant pas le régime d'Habyarimana d'organiser ses milices, la France prêtait la main à la préparation du génocide. Génocide qui, qu'on me pardonne d'insister, n'était pas envisageable par avance, ne serait-ce que dans l'ignorance de la proximité de l'attentat déclencheur. L'accusation du rapport fait facilement abstraction du fait que le Rwanda était un État souverain et que les Français n'y faisaient pas ce qu'ils voulaient, surtout après le discours de La Baule ! »

6. Une très grande méconnaissance des réalités rwandaises

« Le rapport considère que le Rwanda de 1990 est une dictature. Néanmoins il n'était pas considéré comme tel au regard des standards de l'époque dans les pays voisins très instables. Bien que très pauvre, il était bien géré, propre, les infrastructures fonctionnaient. Les massacres du passé étaient loin, croyait-on, et le risque de rechute peu crédible dans un avenir envisageable. Ceux qui disent le contraire n'ont pas connu cette période. Lorsque Habyarimana a renversé en 1973 Grégoire Kayibanda, dictateur Hutu ouvertement raciste, il a tendu la main aux Tutsi. Il a établi des quotas pour les imposer dans l'administration. C'est ce qui fait dire à Duclert, et aux associations militantes qui l'influencent manifestement, qu'il avait une politique raciste en établissant des quotas pour limiter l'accès aux Tutsi. Ce fait n'est pas exact, c'est même le contraire. À l'époque, par ailleurs, les Tutsi étaient très actifs dans la vie économique, même s'ils restaient exclus de la vie politique. »

7. La participation de la France au génocide : une impossibilité !

« Après avoir réussi au forceps à faire signer un accord politique de partage du pouvoir entre le gouvernement rwandais et son opposition armée, la France met fin à l'opération Noroit en novembre 1993

⁵ Dans les années 90 comme aujourd'hui la conduite des opérations militaires extérieures se fait dans l'état-major particulier du Président de la république.

et retire ses 300 hommes sur place. Conformément aux accords signés à Arusha, elle est remplacée par une mission militaire de l'ONU de 2.300 hommes, la MINUAR. Mais cette mission est neutralisée à l'ONU par Américains et Britanniques qui réduisent au maximum son efficacité et ses moyens matériels, la privant de toute réelle utilité pour agir contre les forces en présence.

Lorsque l'attentat survient contre l'avion présidentiel⁶, lâchant la fureur des extrémistes, l'ONU ne pourra pas agir. Il n'y avait pas de militaires français au Rwanda quand commencèrent les massacres, à part trente coopérants militaires chargés de maintenance de matériel. »

8. La France n'a aucune excuse à donner au Rwanda !

« La France n'a aucune excuse à donner pour avoir été la seule à avoir tenté la chute de ce pays, à ses risques et périls... Nombreux sont ceux qui affirment qu'il ne fallait pas s'en mêler, que ce n'était pas nos affaires. Très bien. Alors il faut accepter l'idée que d'immenses massacres auraient eu lieu à ce moment-là, en 1990 au lieu de 1994 et s'en laver les mains comme l'ont fait les autres États, américain, britannique et belge. Les Hutu auraient perdu le pouvoir, mais seraient entrés en résistance contre leur oppresseur séculaire, entraînant le pays dans une « somalisation » probable.

Mitterrand a choisi de tenter d'être un faiseur de paix. Peut-être était-ce vaniteux, présomptueux? Peut-être était-ce la vision qu'il avait de la responsabilité de la France: ne pas se débiner? Les accords d'Arusha prévoyant le partage du pouvoir sont le produit de cette implication française. Ces accords auraient pu réussir s'il n'y avait pas eu l'attentat contre l'avion du président rwandais. Arusha n'aurait pas eu lieu sans l'engagement de l'armée française au sol et le travail du Quai d'Orsay pour impliquer l'ONU et les pays voisins.

Les accords d'Arusha sont un succès français, et non pas du FPR comme le prétend le rapport. Les Tutsi se trouvent élevés quasiment à parité avec les Hutu malgré leur ratio démographique très défavorable (le FPR exigeait 50 % du commandement de l'armée et 45 % des effectifs). C'est pourtant bien le reproche que fait le général Kagame, qui faisait semblant de négocier sous la contrainte internationale mais qui ne souhaitait pas partager le pouvoir exclusif hérité de ses ancêtres et contrarié par la colonisation allemande, puis belge, n'en déplaise à la commission Duclert. Pour lui, et désormais pour tous ses soutiens occidentaux, l'opération Noroît d'abord puis Arusha sont des initiatives françaises destinées à l'empêcher de gagner la guerre et de régner seul sur le pays. Son aversion pour la France est profonde, personnelle. La normalisation des relations avec le Rwanda ne pourra

se faire qu'à son initiative, avec un esprit de réconciliation sincère.

Conclusion

Les seuls responsables de la tragédie sont rwandais⁷. Le FPR, qui a pris l'initiative d'une invasion armée mûrement préparée et la prise du pouvoir par la force avec la certitude de sacrifier des milliers de vies humaines ; le gouvernement Hutu, qui a manœuvré en tentant d'instrumentaliser la France tout en mettant en place une «solution finale» au cas où les choses tourneraient mal pour son régime.

L'exception française au Rwanda

Par Stephen Smith, professeur et ancien journaliste⁸

Dans sa tribune⁹, Stephen Smith s'étonne de la position actuelle des autorités françaises comme du monde médiatique français vis-à-vis du Rwanda de Paul Kagame à l'opposé d'un grand nombre d'autres pays et ONG occidentaux.

1. « *Le 27 mai dernier¹⁰ Paris et Kigali viennent de conclure un compromis historique. Ils y ont mis des formes, si bien que leur démarche politique a pu passer pour la recherche de la vérité. Or deux rapports de commande (Rapports Duclert et Muse) ne font pas l'histoire ».*

Pour éviter le mot qui fâche, « complicité » dans le génocide que Kagame imputait à la France, les deux rapports utilisent des périphrases « l'Etat français n'était ni aveugle ni inconscient » pour le Rapport Muse¹¹ ou « des responsabilités lourdes et accablantes pour le Rapport Duclert .

« Les deux rapports pêchent, le premier par manque de documents pourtant demandés à Paris et le second qui écrit l'histoire sans indépendance et dont les chapitres, au bout de 974 pages, n'étayent pas la conclusion. »

2. Pour la France, la recherche sur son passé au Rwanda éclipse la recherche de la vérité sur le présent de ce pays.

« Or le Rwanda est aujourd'hui une dictature où il n'y a pas de libertés publiques, ni opposition ou presse indépendantes, ni état de droit. Rien n'échappe au contrôle du président à commencer par cette chambre d'enregistrement dont la parité « hommes-femmes » ne fait pas un parlement digne de ce nom. Au Rwanda,

⁷ Ce point de vue rejoint celui du Collectif. L'avenir du pays reste lié à une politique de réconciliation entre les deux ethnies.

⁸ Ancien journaliste en charge de l'Afrique au Monde et à Libération.

⁹ Parue dans l'Opinion le 4 août 2021.

¹⁰ A l'occasion du voyage du président Macron à Kigali.

¹¹ Commandé par le Rwanda à un cabinet américain.

⁶ La paternité de cet attentat contre l'avion présidentiel est toujours questionnée !

il n'y a pas de sachet en plastique qui traînent dans les rues mais on y tue plus qu'ailleurs en Afrique¹².

L'erreur la mieux partagée en France consiste à vouloir absolument se concilier les faveurs, se faire pardonner d'un rédempteur qu'on ne regarde pas en face : le FPR devenu le régime de Paul Kagame. »

3. Stephen Smith fustige ce qu'il appelle l' « opinion publiée » française qui s'est persuadée que charger le FPR, c'est disculper la France et relativiser le génocide.

Chez celle-ci, la culpabilité pour ce qui a pu se passer au Rwanda en 1994 a troublé le regard sur ce qui s'y passe depuis. En témoigne l'accueil favorable du livre d'Antoine de Saint-Exupéry¹³. L'auteur réussit l'exploit de passer presque sous silence les massacres des réfugiés hutus dans les années 1996-97 dans l'Est du Congo qui ont fait au moins 200.000 victimes dans lesquels les forces rwandaises et ougandaises sont impliquées. Sur l'opulence de Kigali, Stephen Smith remarque : « *à travers de la holding Crystal Ventures¹⁴ et de la mise à sac des richesses minières de l'Est de la RDC sont irrigués les nouveaux quartiers cossus de la capitale, surnommés « Merci Congo ! »* »

En conclusion, Stephen Smith avec sa question « *Est-ce noble de faire la paix avec Kigali ?* » met en garde Emmanuel Macron que la politique d'apaisement suivie avec le Rwanda de Paul Kagame l'amène à soutenir un des régimes dictatoriaux les plus terribles et ainsi « *la France risque de se salir les mains. Voire pire* »

Retour sur le piège rwandais¹⁵

Par Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères

Hubert Védrine s'indigne que « *la politique française de 1990 à 1994 fasse l'objet d'une dénaturation constante, d'attaques systématiques et de façon parfois outrancière (la France complice d'un régime qui préparait un génocide !)* » et il essaye de comprendre « *pourquoi ces accusations ont été lancées et pourquoi certains l'ont crues, et relayées.* »

Il reprend la version présentée précédemment par Jacques Robert de cette politique empêchant le renversement du président Habyarimana par le FPR dès 1990 qui aurait provoqué inévitablement des massacres, tout en faisant pression sur celui-ci pour accepter un compromis politique représenté par les Accords d'Arusha d'août 1993. Les militaires français de l'Opération Noroit ont quitté le pays en novembre. Au printemps 1994 au moment débuté le génocide, ils étaient absents. Il s'étonne que « *cette vérité élémentaire, cette chronologie vérifiable a été*

¹² Dans son livre « Do not disturb » la journaliste Michela Wrong raconte l'enquête qu'elle a menée sur les commandos de la mort que Kagame envoie pour éliminer ses anciens collaborateurs.

¹³ « La traversée » publié en mars 2021

¹⁴ Holding que préside Paul Kagame

¹⁵ Article publié dans Telos le 16 septembre 2021

masquée ou niée avec autant de véhémence par tant de médias et de chercheurs français .»

S'il comprend que le président Kagame ait essayé de faire diversion quand en 2006 le juge Bruguière accusait le FPR d'être responsable de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana en accusant la France de « complicité », il ne comprend pas « *pourquoi ces accusations ont-été reprises en France sans aucune retenue par autant de médias et de chercheurs souvent étrangers à l'Afrique ?* » Il poursuit plus loin « *c'est plus grave sur le plan de l'éthique et la liberté d'expression, pourquoi tant de médias français y compris du service public ont presque systématiquement refusé de donner la parole aux nombreux auteurs de livres et d'articles¹⁶ qui tout en critiquant la France ne l'accusent jamais de complicité et ne raconte pas le génocide de la même façon que Kigali ?* Quant au clivage Hutu-Tutsi qui aurait été inventé par les Belges et les Français, il faudrait « *écouter enfin les spécialistes de l'Afrique Centrale* ».

Il reconnaît que « *la France paye, plus de vingt-cinq ans après, l'absence totale d'explication de sa politique en 1990 (l'engagement politique et militaire, en 1993 (le retrait après les accords d'Arusha) et en 1994 (le retour fin juin avec l'opération Turquoise)* ».

Il s'interroge : *une analyse objective est-elle possible* ? Il souligne, comme nous, la contradiction entre le corps du rapport de la Commission d'experts et la conclusion de responsabilités lourdes et accablantes de notre pays .

Pour lui « *la vérité historique reste à établir* ». Il rejoint là, Johann Swinnen. « *On peut l'espérer d'enquêteurs belges, anglais, congolais, camerounais et sud-africains ou d'experts et journalistes américains¹⁷ ou anglais comme de l'ouverture d'archives d'autres pays dont celles du Rwanda* ».

Car de nombreuses questions peuvent être légitimement posées autour des décisions prises par la France entre 1990 et 1994 comme « *fallait-il intervenir en 1990, pouvait-elle vraiment faire appliquer l'accord de compromis entre les deux parties irrémédiablement hostiles, était-il possible de rester au Rwanda après les accords d'Arusha ?* » et d'autres encore.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

¹⁶ Il cite Judi Rever, André Guichaoua, Filip Reynjens, Michela Wrong, Charles Onana, René Lemarchand, Gérard Prunier.

¹⁷ Il fait référence à l'article de Stephen Smith.

Développement



Nouvelle

Un vieux slogan sur un mur ...

Par Louis dit Loys Dupuy

Hyacinthe était né à Porto-Novo, au Bénin. Son père était un "col blanc", fonctionnaire au Ministère des finances. Leur famille faisait partie de cette classe émergente qui prospérait en ville et prenait goût au mode de vie occidental. Sa mère avait abandonné son étal au marché pour des activités plus conformes à son nouveau statut. Les technologies modernes avaient fait leur apparition dans la maison et Hyacinthe, malgré sa jeunesse, pouvait s'enorgueillir de posséder un téléphone portable de dernière génération.

Cette sensation d'être au cœur du progrès se renforçait lorsqu'un "cousin" de brousse venait s'inviter à leur domicile. Il n'appréciait que modérément l'intrusion fréquente de cette famille au sens très large. Mais la coutume était tenace. Le salaire confortable et régulier de son père était envié au village, obligeant à héberger et aider tout visiteur venu de brousse. Hyacinthe pressait son père de se libérer de ce poids écrasant des traditions. Le jeune homme ne connaissait guère le village d'origine de sa famille. Il n'y avait séjourné que de rares fois quand il était enfant et ne parvenait pas à comprendre la soumission de son père ni ses craintes de sorts jetés par ces parents mécontents de l'accueil. Il souriait quand on lui parlait de poupées criblées d'aiguilles qui entraînent la maladie voire la mort de celui qui est ainsi représenté. Comment son père, qui avait fait des études, pouvait-il croire à l'existence de tels agissements? Le désintérêt du jeune homme pour les traditions ancestrales amena son père à prendre une grande décision. Au début du mois de juin, il annonça à Hyacinthe :

— Ta mère et moi, avons décidé que cette année tu irais passer les vacances d'été au village. Tu as grand besoin de mieux connaître d'où vient notre famille. Tu regardes trop vers le progrès et les manières occidentales et pas assez vers notre passé et nos coutumes ...

— Mais, l'Afrique a besoin de s'ouvrir au monde, c'est toi-même qui le dit !

— Elle a aussi besoin que ses enfants n'abandonnent pas les idées des ancêtres. Nous devons faire évoluer les mentalités petit à petit. Le temps de l'Afrique n'est pas celui de l'Occident. Les Yovos (les blancs) sont toujours pressés, pas nous !

Hyacinthe avait donc rejoint le village et avait découvert un autre monde. Certes les maisons étaient en dur mais il n'y retrouvait pas ce qui faisait le confort de sa vie à Porto-Novo. Pas d'électricité ni d'eau courante mais des lampes à pétrole et un puits au centre du village. Pas de climatisation mais une moustiquaire suspendue qui recouvrait un matelas posé sur un support de bois. Et surtout pas de réseau ! Il n'était plus en 2021 mais quelque part dans le passé de son pays comme dans une machine à remonter le temps. Pendant quelques jours, il était resté comme prostré, incapable d'imaginer ce long séjour dans ce lieu si inhospitalier selon lui.

Puis son attitude avait brusquement changé en observant sa grand-mère. Il ne comprenait pas comment la vieille femme pouvait être aussi joyeuse alors qu'elle s'échinait à porter de l'eau ou du bois et qu'elle cuisinait accroupie devant le foyer au centre de la cour. La voyant arriver, pliant sous un chargement de branches, il s'était précipité pour l'aider. Le rire de l'aïeule avait été le plus beau remerciement. Et, jour après jour, Hyacinthe avait oublié sa vie urbaine pour découvrir une autre façon d'envisager l'existence. Il avait écouté les légendes que la vieille dame connaît aussi bien que le griot, il avait goûté et apprécié les plats traditionnels si éloignés de la nourriture occidentale. Et il avait pris goût à tout cela.

Souvent il accompagnait son grand-père dans les plantations, tatait avec lui les ignames sous les matitis tout en surveillant les bananiers. Dans les villes, pensait-il, aux rues mornes de trop de normes, les Hommes se rassemblent pour ne pas vivre ensemble. Ils sèment des parpaings et oublient la forêt. Ici, un arbre est un arbre, sans doute, mais en même temps il est tellement d'autres choses. Aucun être ne se limite à sa propre définition : il ressent l'univers, il ne le connaît pas.

Hyacinthe, lui, avait "fréquenté" : il avait appris à connaître, à définir, à expliquer, à prévoir ... Il avait

désappris l'émotion, la rêverie : il était passé de la croyance à la connaissance.

Curieux duel entre la Coutume et les Temps Nouveaux, entre le magique et la logique. Quel abîme entre le village et la ville !

Mais voilà qu'il découvrait ses racines – son Afrique – profonde et chaude où les pileuses de mil, à l'heure où le soleil redevient plus clément, font naître de leurs mortiers du jazz à l'état pur ...

Voilà qu'au fil des jours, ce jeune homme passionné, au regard lumineux, au verbe clair, reconsiderait ses jugements. Non, le marché de Kokoyé de Porto-Novo n'était pas aussi archaïque qu'il le pensait. Il revoyait d'un autre œil ces marchandes, à l'aube, avec leur petite lampe à huile : tous ces lumignons répandaient sur les façades en terre de barre rouge et sur les peaux des femmes une lumière douce, tremblotante, dorée.

Un matin, une voiture était entrée dans le village. Ce n'était pas un taxi-brousse brinquebalant auquel les villageois étaient accoutumés mais un véhicule de marque japonaise, visiblement bien entretenu. Les villageois rassemblés virent avec étonnement trois yovos en sortir. Sur le côté de la voiture on pouvait lire : "Electriciens sans frontières". Le conducteur demanda à parler au chef du village. Le grand-père de Hyacinthe s'avança et fit signe à son petit-fils de l'accompagner.

Le chef débuta par de longues salutations dont les visiteurs ne semblaient pas comprendre l'importance. A chaque arrêt rituel, le conducteur recommençait à parler avant d'être interrompu par une nouvelle salve de salutations. Lorsqu'il jugea que les usages avaient été respectés, le grand-père de Hyacinthe fit un grand geste de la main pour inviter le visiteur à s'asseoir puis à s'exprimer.

— Nous représentons une association de bénévoles qui installent des panneaux solaires pour alimenter en électricité des bâtiments essentiels à la vie des villages. Nous savons qu'un dispensaire existe ici et nous souhaiterions vous aider pour améliorer son fonctionnement.

L'homme parlait lentement en cherchant ses mots, comme s'il s'adressait à un enfant. Cette attitude exaspérait Hyacinthe qui ne comprenait pas le calme qu'affichait son grand-père. Il aurait aimé répondre vertement à ce visiteur mais son séjour au village lui avait appris le respect dû au chef du village. Il attendit donc patiemment que le vieux chef se décide à parler. Quel ne fut pas son étonnement de l'entendre s'exprimer en français alors qu'il pouvait parler en français. Il parla longuement en mêlant à ses propos des proverbes et des histoires que Hyacinthe avait appris à apprécier. Puis il se tourna vers son petit-fils et lui fit signe de traduire. Ce dernier résuma la réponse :

— Le chef a dit qu'il vous remerciait. Il va réunir le conseil du village puis vous tiendra informés.

Les trois électriciens, étonnés, haussèrent les

sourcils : ils ne s'attendaient pas à une réponse aussi brève et avaient sûrement imaginé une vague de remerciements pour leur proposition. Les trois hommes reprisent leur route en promettant de revenir le lendemain. Quant au chef du village, il regagna son logis après avoir convoqué les anciens pour une palabre vespérale.

Hyacinthe observait son grand-père et s'étonnait de son air soucieux.

— La proposition des yovos a l'air de te créer du souci.

— Oui ! J'ai vu trop souvent des gens comme eux fournir du matériel dans les villages. Ensuite ils repartent et au bout de quelques temps, tout est gâté et rien ne fonctionne. Mais d'un autre côté je sais que le monde change et j'ai bien vu quand tu es arrivé combien la vie ici te semblait difficile. J'aimerais que le progrès arrive chez nous mais sans tout changer dans notre façon de vivre.

— Je suis de ton avis et il me vient une idée. Ce qui manque ce sont des villageois qui sachent installer et entretenir les appareils que les blancs veulent nous fournir. Je vais bientôt passer le bac et je voulais devenir un col blanc comme mon père. Mais je crois que je serais plus utile en apprenant l'électricité pour poser et faire fonctionner ces panneaux solaires. Qu'en penses-tu ?

— C'est une belle idée et il faudrait beaucoup de jeunes comme toi pour que les villages changent.

Le vieil homme regarda son petit-fils qui semblait réfléchir avant d'ajouter :

— A quoi penses-tu ?

— Toi, tu as connu la République Populaire du Bénin ?

— Bien sûr ! Il ne reste rien de cette époque où on chantait l'Internationale en répétant des slogans guerriers.

— Tu sais, à Porto-Novo, en face de notre concession, il reste un mur délabré sur lequel on peut lire un de ces slogans : " Comptons sur nos propres forces "...

De la Culture



Histoire fantasmée de la rue Monsieur

Par Gilles Lainé

Chapitre 2 : Mamadou et Bineta

Pendant quinze années, j'ai posé ma main sur le ventre de Mamadou¹⁸ pour entrer au ministère...

La porte était lourde et il fallait pousser fort pour faire céder ce robuste gaillard ! Sans aucun doute un pêcheur, s'il faut en croire son filet d'où s'échappe deux belles prises au dessus de sa tête. On peut imaginer qu'il vient d'un quelconque pays d'Afrique équatoriale, de l'AEF.

Œuvre du sculpteur Henri Lagriffoul, sans doute est-il arrivé là au tout début des années 50, quand l'Office de la recherche scientifique coloniale a cédé la place à celui de la Recherche outremer qui s'était installé en 1949 dans l'hôtel de Montesquiou-Fezensac au 20 rue Monsieur.

De l'autre côté de la grille c'était sa copine Bineta. Elle, on ne la poussait que très exceptionnellement, la priorité ayant été donnée à son collègue masculin (qui précédait le poste de garde). Quelquefois cependant, on avait l'occasion de s'appuyer sur son ventre musclé ou sur ses reins. Sans doute parce qu'elle se sentait un peu délaissée, on avait remarqué qu'elle était demeurée beaucoup moins timide que Mamadou. Alors que l'homme cache son sexe derrière un morceau de tissu, elle s'affiche impudique, une simple cordelette autour de la taille !

Compte tenu de ces éléments, il est compréhensible que certains ministres ou secrétaires d'État, hôtes de

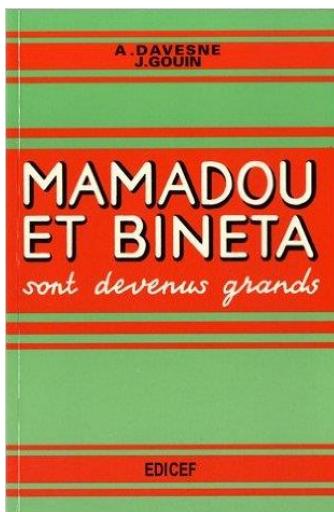
ces lieux, furent un peu obsédés par le sexe féminin...et que des vocations soient nées de ces contacts furtifs.

NB : Lors de l'examen du projet par la Commission du vieux Paris le 9 juillet 2009, certains se sont émus du sort de cette grille. Il a été précisé que cette ferronnerie est classée, comme l'ensemble des bâtiments, sur la liste des sites historiques et, à ce titre, doit être conservée.

Hélas, on constate que l'ambassade de Chine, nouvel acquéreur, n'a pas pris en compte cet élément, même s'il était prévu, avec l'accord des monuments historiques, que cette grille devait être « remontée dans le jardin ». A ce jour, la grille demeure introuvable...

Le régime chinois est maître dans la technique des disparitions, mobilisons-nous pour le retour de Mamadou et Bineta rue Monsieur !

¹⁸ L'auteur s'est inspiré pour donner un nom aux deux personnages d'un livre de lecture largement diffusé en Afrique dans les écoles primaires.



Informations

EXTRAITS DU PROJET DE STATUTS

Exposé des motifs

La nécessité de relancer les relations de notre pays avec l'Afrique, ce continent si proche du nous avec lequel d'innombrables liens nous rattachent, s'impose en ce premier quart du XXI ème siècle. L'équilibre du Monde change, chaque nation veut garder son rang, des populations migrent, les Objectifs du Millénaire du Développement Durable s'appliquent à toutes. Un travail d'information, de conscientisation sur ces réalités auprès de nos concitoyens s'impose.

Article premier

Il est fondé, le XXXX janvier, février 2022 , entre les adhérents aux présents statuts, l'association ayant pour nom « FRATERNITÉ AFRIQUE » ci-après dénommée « l'Association », association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Article 2

Cette association a pour objet d'organiser une action collective grâce à plusieurs moyens d'action définis plus loin.

L'Association se donne quatre objets principaux :

- renforcer les liens entre la France et l'Afrique en participant aux réflexions sur la politique africaine de la France,
- participer à la coopération au développement des pays les plus démunis,
- faire connaître les points de vue de l'association sur ces problèmes,
- et promouvoir les cultures africaines.

Article 3

Les actions de l'association sont empreintes d'un esprit de stricte neutralité vis-à-vis des formations politiques ou confessionnelles.

Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé : lieu à fixer
Il pourra être transféré dans un autre lieu sur simple décision du conseil d'administration.

Articles 5 : Moyens d'action

Les moyens d'action de l'Association sont tous ceux autorisés par la loi qui permettent de concourir à la réalisation des objets inscrits à l'article 2 notamment

- l'information continue sur les évènements politiques et sociaux, les projets de développement et les manifestations culturelles se déroulant sur le continent africain et en France grâce la parution

d'une revue de presse et d'audiovisuel à cadence régulière ;

- l'analyse et la critique dans des bulletins, une revue, et lors de Rencontres, Colloques, Séminaires... organisés par ses soins ;
- la participation à des projets de développement et à des manifestations culturelles.

L'Association veillera à ce que les divers points de vue puissent y être exposés en respectant les règles de bienséance. A l'occasion, elle se pourvoira en justice si elle est attaquée sur son indépendance et son honnêteté intellectuelle dans ses écrits ou lors des manifestations organisées par ses soins.

Article 6 : Durée

L'association durera tant que les adhérents trouvent que les quatre objets principaux définis à l'article 2

Article 7 : Composition

L'Association se compose :

- De personnes physiques ou « adhérents » qui s'acquittent annuellement de leur cotisation ;
- De personnes morales, associations ou organisations qui s'acquittent annuellement de leur cotisation.

Article 8 : Admission

L'Association est ouverte à tous ceux qui, sans conditions particulières, approuvent les quatre objets cités dans l'article 2.

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau de l'association qui statue lors de chacune de ses réunions sur les demandes d'admission présentées.

Ces personnes doivent partager les valeurs de l'association, en particulier, la fraternité, la solidarité, l'antiracisme, l'honnêteté intellectuelle et la tolérance.

Article 9 : Adhérents/cotisation

Chaque adhérent de l'association (personne physique, personne morale) s'engage à payer une cotisation annuelle selon le montant et les modalités fixés par le règlement intérieur.

Le paiement de la cotisation permet de voter à l'assemblée générale, d'être destinataire des revues de presse, des lettres d'information et de participer aux Rencontres et Colloques.

Le montant des différentes cotisations est fixé chaque année par l'Assemblée générale ordinaire (AGO).

Article 11 : Ressources

Les ressources de l'association comprennent :

- + Des cotisations des personnes physiques et morales,
- + Des dons manuels des personnes physiques et morales,
- + Des legs,
- + Le financement participatif,

- + Les subventions de l'Union européenne, de l'Etat, des collectivités locales et territoriales et de tout organisme,
- + Le produit d'activités organisées par l'association (publications, restauration, etc..),
- + Toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs ou réglementaires.

Article 12 : Assemblée générale ordinaire (AGO)

L'assemblée générale comprend tous les adhérents à jour de leurs cotisations (cf article 7).

Elle se réunit obligatoirement une fois par an. Les adhérents ou membres peuvent y assister en présentiel ou en distanciel suivant les dispositions incluses dans le règlement intérieur....

.....

Article 14 : Conseil d'administration (CA)

L'Association est dirigée par un Conseil d'administration de 7 membres au moins et 18 au plus, élus pour deux années par l'Assemblée générale. Les membres sont rééligibles...

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois (en présentiel et en distanciel), sur convocation du président.

Article 15 : Pouvoirs du conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans l'organisation des activités de l'Association dans la limite des objets de celle-ci et dans le cadre des résolutions adoptées en assemblée générale.

Article 16 : Bureau

Le CA élit parmi ses membres un bureau composé à minima de trois personnes : un président, un trésorier et un secrétaire.

L'association souscrit pour les mandataires, membres du bureau, président et trésorier, une assurance responsabilité civile et pénal concernant les activités menée par l'association dans le cadre de ses objectifs.

Article 17: Compétences du bureau

Il a compétence pour tous les actes d'administration de l'Association...

Article 18: Indemnités

Toutes les fonctions y compris celles des membres du Conseil d'administration et du bureau sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés dans le cadre de leurs mandats ou par délégation à l'un des membres de l'association après accord du président ou du trésorier sont remboursés.

Article 19 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur est établi par le Conseil d'administration sur proposition du bureau qui le fait approuver par l'assemblée générale...